



Conditions générales d'utilisation de la Crans-Montana Prepaid (CMP)

1. Généralités

La Crans-Montana Prepaid (ci-après «CMP») commercialisée par l'Association Crans-Montana Arts & Métiers (CMAM) pour le rayonnement des acteurs économiques des communes de Crans-Montana, Lens et Iogne, est une carte de débit permettant au titulaire de régler sans espèces les achats ou consommations dans une enseigne affiliée à la CMP jusqu'à concurrence du solde disponible sur la carte. Les présentes conditions générales (CG), dont l'acceptation est entérinée par l'achat de la carte physique, sont applicables.

2. Commande et paiement de la carte CMP

La CMP du futur titulaire est achetée pour lui-même ou pour une personne tierce en la commandant sur le site www.crans-montana.ch/prepaid ou auprès de Crans-Montana Tourisme et Congrès. L'achat en ligne est possible au moyen d'une carte de crédit (VISA, Master Card, Post-Finance et Twint). Les transactions de paiement sont réalisées dans un espace sécurisé du site Internet. Les données enregistrées par le système de paiement font office de preuve pour toutes les transactions entre les enseignes membres de CMAM et leurs clients.

3. Frais d'envoi de la carte CMP

L'envoi par courrier A de la carte prépayée est gratuit. Le délai de livraison est d'environ 2-3 jours ouvrables et son dépassement n'entraîne aucun dédommagement, annulation de commande ou pénalité de retard.

4. Caractéristiques de la carte CMP

La carte est liée aux données d'une personne (nom, prénom, adresse mail et numéro de mobile). La carte prépayée est valable jusqu'à concurrence du solde disponible sur la carte. Le solde peut être consulté à tout moment en scannant le code QR figurant au verso ou en ligne sur www.crans-montana.ch/prepaid. La CMP peut être utilisée en tant que carte cadeau.

5. Charge de la carte CMP

La CMP peut être chargée dans une limite de montant minimal de CHF 30.- et jusqu'à un montant maximal de CHF 3'000.-. Le montant versé sur la carte procure au titulaire un crédit qu'il peut utiliser pour payer les produits et services achetés ou consommés dans les enseignes affiliées à CMAM, jusqu'à épuisement du solde disponible sur la carte. L'achat de la carte se fait sur www.crans-montana.ch/prepaid ou auprès de Crans-Montana Tourisme et Congrès.

6. Recharge de la carte CMP

La carte peut être rechargée à tout moment à concurrence de la limite minimale de CHF 30.-. Le montant versé sur la carte procure au titulaire un crédit qu'il peut utiliser pour payer les produits ou services achetés ou consommés dans les enseignes affiliées à CMAM, jusqu'à épuisement du solde disponible sur la carte. La recharge de la carte se fait sur www.crans-montana.ch/prepaid et auprès de Crans-Montana Tourisme et Congrès.

7. Sollicitation du crédit / Utilisation de la carte CMP / Durée maximale de validité

La CMP – à hauteur du crédit restant – ne peut être utilisée que pour le paiement total ou partiel des produits ou services achetés ou consommés dans les enseignes affiliées à CMAM. CMAM ne donne aucune garantie quant à l'évolution dans le temps des enseignes affiliées.

Si la consommation dépasse le solde de la carte, le montant dépassant le solde devra être réglé à l'aide d'autres moyens de paiement. Le montant des produits ou services achetés ou consommés dans les enseignes affiliées à CMAM avec la carte CMP, est déduit du crédit à la disposition du titulaire de la carte.

Le titulaire de la carte ne peut en aucun cas exiger le paiement / remboursement du crédit résiduel que ce soit en espèces ou d'une autre manière.

En cas d'annulation de la transaction passée entre le titulaire de la carte CMP et le vendeur de la prestation / marchandise, le titulaire de la carte recevra le montant dû en tant que valeur sur sa carte CMP (crédit). Le titulaire de la carte ne peut en aucun cas exiger le paiement du montant en espèces ou d'une autre manière.

L'association CMAM garantit à tout détenteur d'une carte CMP que tout crédit acquis ou rechargé sur la carte CMP pourra être utilisé par le titulaire de la carte CMP pendant une durée de 5 ans dès l'acquisition de la carte, ou dès la dernière recharge effectuée sur la carte si une telle recharge a eu lieu. Au-delà de cette durée de 5 ans, l'association CMAM ne fournit plus aucune garantie et le titulaire de la carte CMP ne peut plus prétendre à un droit d'usage de sa carte CMP, ni à un droit au remboursement du solde figurant sur sa carte CMP.

8. Perte, vol ou endommagement de la carte CMP

En cas de perte ou de vol, la carte prépayée, sous condition qu'elle soit enregistrée auparavant, peut être bloquée. Dans ce cas, veuillez-vous adresser à bienvenue@boncard.ch. CMAM ne peut être tenu responsable de pannes techniques, d'un endommagement ou d'une utilisation frauduleuse de la carte.

9. Protection des données

Le titulaire de la carte accepte que CMAM sauvegarde et traite ses données personnelles sur le serveur y relatif conformément aux indications par le titulaire lui-même lors de la demande de la carte. Ces données sont traitées dans le plus grand respect de la confidentialité.

CMAM se réserve le droit de transmettre ces données aux tiers qu'elle a mandatés pour exploiter le système, lesquels sont eux-mêmes tenus d'assurer la protection des données. Le cas échéant, le titulaire de la carte est en droit de demander à CMAM des informations sur les données personnelles collectées et sur leur légitimité.

CMAM se réserve le droit d'utiliser les données récoltées dans le cadre de la carte prépayée à des fins d'envois publicitaires pour son compte uniquement. Pour le surplus, il est renvoyé au document «Politique de confidentialité» en matière de protection des données.

10. Modifications et compléments

CMAM se réserve le droit de modifier ou de compléter à tout moment les présentes conditions générales. La version actuelle et obligatoire des CG peut être consultée et téléchargée sous www.crans-montana.ch/prepaid. Elle régit automatiquement tous les contrats de carte existants.

11. Clauses finales

Dans l'hypothèse où certaines dispositions des présentes conditions générales seraient ou deviendraient nulles et non avenues, la validité des autres dispositions n'en serait nullement affectée. Les dispositions non valides seraient à remplacer de façon à ce qu'elles se rapprochent, en toute légalité, le plus possible du but juridique et économique que se sont fixé les parties au contrat.

Le for exclusif se trouve à Sierre, Valais, Suisse. En cas de litiges, le droit suisse est seul applicable. Les présentes Conditions générales d'utilisation de la Crans-Montana Prepaid ont été rédigées en français, allemand, anglais et italien. En cas de contradictions, la version française fait foi. Le client s'engage à respecter ces dispositions et à veiller à ce que le destinataire de la Crans-Montana Prepaid soit rendu attentif aux conditions générales d'utilisation.

Crans-Montana Arts & Métiers, case postale 119, 3963 Crans-Montana
Crans-Montana, novembre 2020